

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Enseignement Supérieur et
De la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane Mira – Béjaia-



Faculté des Lettres et des Langues
Département de français

Mémoire de master

Option : Sciences du langage

**Étude comparative des usages linguistiques du
personnel administratif des universités
algériennes : Cas de Bejaia et Mila**

Présenté par :

M^{elle} MEDJKOUNE Farida

Le jury :

Mme. MOUNSI Lynda, présidente
Mme. BENAMSILI Sonia, directrice
M.LATOUI Farid, examinateur

2017/2018

Remerciements et dédicace

Remerciements

Je commence par l'expression de ma gratitude envers Dieu.

Je remercie ma directrice de recherche Mme Benamsili Sonia qui a accepté de diriger mon travail.

Je tiens aussi à remercier le personnel administratif de l'université de Bejaia et de Mila pour leur accord.

Je remercie également mes chers enseignants que j'ai croisés tout au long de mon cursus et spécialement Mme Mounsi et M Latoui qui ont accepté d'évaluer ce travail

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à :

Mes chers parents qui m'ont encouragée durant mon parcours d'étude et dans ma vie quotidienne

À mes chères soeurs

À mon frère qui ne cesse pas d'être à mes cotés

À mes chers cousins et cousines

À mes chers tantes et oncles

À une personne très particulière : ma grand mère

À tous mes amis qui m'ont aidée de prêt et de loin en particuliers :

Zahou , Bila , Sika ,Ziri, Kami, Tiouis , Hanane ,Yacine, Doudou, Allaoua, Mabrouk ,Daniel , Djemy, Sofiane ,Farid.

Sommaire

Sommaire

Introduction générale.....	05
Chapitre I : Le paysage linguistique algérien : Quelle langue pour quel statut	
I. Le statut des langues en Algérie.....	9
I.1 La langue arabe : Un héritage historique et religieux.....	9
I.2- Tamazight : La langue des autochtones.....	11
I.3- Le français	12
II. La politique linguistique.....	12
II.1- L'arabisation.....	13
II.2- La francophonie.....	14
II.3- Les langues dans le domaine administratif.....	15
Chapitre II : Questions de méthode et analyse des résultats	
I. Questions de méthode.....	19
I.1-Le Questionnaire.....	19
I.2- L'enquête.....	20
I.3- Notre enquête.....	21
II. Analyse et interprétation des résultats.....	22
II.1- Les résultats de l'échantillon de Mila.....	22
II.2- Les résultats de l'échantillon de Bejaia.....	30
II.3- Étude comparative	37
Conclusion générale.....	40
Bibliographie.....	43
Annexes	46

Introduction générale

Introduction générale

Présentation du sujet

Le paysage linguistique algérien est connu par son plurilinguisme. Plusieurs langues se côtoient et se pratiquent à l'instar de l'arabe, du berbère et du français. Cette dernière est considérée comme la première langue étrangère en Algérie.

Notre sujet de recherche s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique qui selon Baylon :

« A affaire à des phénomènes très variés : Les fonctions et l'usage du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse du discours, les jugements que la communauté linguistique porte sur leur(s) langue(s), la planification et la standardisation linguistiques... Elle s'est donné primitivement pour tâche de décrire de différentes variétés qui coexistent au sein d'une communauté linguistique en les mettant en rapport avec les structures sociales ; aujourd'hui, elle globe pratiquement tout ce qui est étude du langage dans son contexte socioculturel ». (BAYLON C. 1991.)

Motivations et objectifs

Plusieurs facteurs ont joué un rôle pour choisir ce thème parmi d'autre :

Ce choix de thème été fait car on est attiré par le domaine de la sociolinguistique, par le domaine administratif, et aussi parce que c'est un thème très intéressant et nouveau par son objet d'étude, c'est un thème de pratique et de terrain ce qui le rend attrayant pour nous.

Nous avons choisi l'université de Bejaia et celle de Mila car elles sont de régions complètement différentes vues les langues maternelles des locuteurs (kabyte et arabe), chacune de ces régions à son propre historique avec le développement de la langue française dans le domaine administratif, alors cela va nous permettre de sortir avec des nouveaux résultats.

Introduction générale

Problématique

Quelles sont les langues pratiquées dans l'administration de l'université de Bejaia et celle de Mila ?

Est-ce que la langue française à un statut privilégié par rapport aux autres langues dans ces deux universités ?

Quels sont les critères qui président le choix linguistique du personnel administratif de ces deux universités ?

Hypothèses

Ce travail tentera de répondre à notre problématique inhérente à l'usage linguistique au sein de l'administration et pour avoir une bonne maitrise de l'objet d'étude de notre recherche nous avons proposé des hypothèses, par lesquelles nous essaierons de répondre provisoirement aux questions de la problématique :

- La langue mère est souvent la langue la plus utilisé par tout le monde mais au sein de l'université on suppose que c'est le français et quelques mots de la langue mère qui sont en usage. elle dépend aussi de chaque personnel et de ses compétences, donc ca revient à la maitrise.
- La langue française n'a pas le même statut entre l'université de Bejaia et celle de Mila.
- Les critères qui président dans le choix linguistique du personnel administratif de ces deux universités est en rapport avec les diplômes obtenus et la langue avec laquelle ils l'ont préparé, ainsi que leurs maitrises et compétences.

Corpus

Notre corpus est composé de 52 questionnaires, répartis sur les deux universités (Bejaia et de Mila). Le questionnaire est composé de 12 questions partagées en trois axes: le premier axe est consacré a l'identification du public cible, le deuxième axe pour connaitre les langues utilisées par le personnel des deux universités dans la vie

Introduction générale

quotidienne/professionnelle ; à l'oral et à l'écrit et leur degré de maîtrise de ces langues ; la place du français, le troisième axe nous permettra de récolter un certain nombre d'opinions et de jugements sur les langues et la politique linguistique.

Méthodologie

Pour ce faire, notre enquête sera menée dans les deux administrations des deux universités algériennes à savoir les cas de Mila et de Bejaia. A l'aide d'un questionnaire d'une douzaine de questions, nous allons interroger les administrateurs des deux institutions sur des faits inhérents à la langue française et son usage.

Pour répondre à notre problématique et pour vérifier nos hypothèses, nous allons mener une enquête de terrain, pour avoir les réponses nécessaires.

Nous allons analyser les deux corpus : des résultats de nos questions et de nos recherches vont démontrer le statut de la langue française dans les deux campus et cela dans le but de voir s'il y a une différence entre l'usage linguistique dans ces deux universités de deux wilaya différentes.

Toutes ces questions vont nous permettre de voir laquelle de ces universités utilise le plus cette langue et laquelle des deux maîtrise mieux la langue française.

Plan de travail

Dans notre mémoire, il sera question dans une première partie théorique de quelques définitions de concepts inhérents à la sociolinguistique et en particulier aux notions de statuts des langues et de planification linguistique, ainsi qu'une description du paysage linguistique algérien avec les différentes politiques linguistiques entamées à savoir l'arabisation et la francophonie.

Dans la deuxième partie pratique, il sera question de l'analyse des résultats et de leurs interprétations à travers une série de graphes qui synthétisent de la manière la plus explicite possible les réponses des enquêtés, et enfin une analyse comparative de l'usage de la langue française au sein des deux universités.

**Chapitre I : Le paysage
linguistique algérien : Quelle
langue pour quel statut**

I. Le statut des langues en Algérie

La situation linguistique algérienne a connu beaucoup de changement et de développement au fil des années. C'est pour cela que la situation linguistique en Algérie est décrite comme diversifiée et riche. De par sa position géographique au nord de l'Afrique, ainsi que tout ce que cette dernière a pu connaître en terme de changements culturels dus essentiellement au mouvement de colonisation, l'Algérie dispose d'un paysage linguistique très diversifié.

I.1-La langue arabe : Un héritage historique et religieux

Le paysage linguistique en Algérie est caractérisé par l'omniprésence de la langue arabe depuis plusieurs siècles. Cette dernière a pu s'enraciner dans cette zone de l'Afrique du nord jusqu'à en constituer une entité culturelle propre à celle-ci. On parle dès lors de l'arabe algérien.

I.1.1-L'Arabe algérien

L'Arabe algérien est une variante de la langue arabe différente de l'arabe du moyen orient,

On l'appelle aussi « dardja » : *En effet, l'arabe populaire algérien, et de manière générale l'arabe populaire maghrébin, est différent des dialectes parlés au Moyen-Orient. L'arabe algérien, appelé aussi (darija), est éclaté en plusieurs parlers régionaux non écrits et non normalisés, malgré cet éclatement, il demeure la première langue de communication des Algériens, considéré par beaucoup comme un registre bas, voire une variante « dégénérée » de l'arabe classique, il ne bénéficie d'aucun prestige.* (GUIDADOU Moussa, 2013).

S'agissant de l'arabe algérien ou darija, on peut dire que c'est la langue la plus utilisée en Algérie (près de 70 à 90% de la population). Les statistiques sur base linguistique étant interdites en Algérie, il est difficile de donner un chiffre plus précis. L'accent du pays diffère d'une région à une autre à titre d'exemple ; un annabi pourrait avoir plus de difficulté à comprendre un oranais qu'un algérois et vice versa.

Cependant ce n'est généralement pas un obstacle pour la communication, l'accent sert plus souvent à reconnaître l'origine régionale du locuteur.

Cette complexité de l'arabe algérien est le résultat de plusieurs paramètres historiques et culturels. Le mouvement de populations à travers l'histoire de cette région fait que cette langue subisse beaucoup de changements et de variétés comme le souligne Khaoula Taleb Ibrahimy:

«Les variétés dialectales qu'utilisent les locuteurs algériens appartiennent à la sphère maghrébine, avec une interpénétration et une intercompréhension certaines aux franges géographiques entre les variétés de l'Est algérien et les variétés limitrophes tunisiennes d'une part, et entre les variétés algériens de l'Ouest algérien et les variétés limitrophes marocaines, d'autre part ». (Khaoula Taleb Ibrahimy 1997. pp .26/27)

I.1.2-L'arabe classique

L'arabe classique fait référence à l'arabe du coran. Elle jouit d'un statut de langue officielle décrété par la constitution. Elle se pratique exclusivement dans les institutions scolaires qui l'enseignent (éducation et universités). C'est une langue littéraire qui se caractérise par sa grande rhétorique. Cependant, cette langue n'est considérée comme langue maternelle pour aucune frange de la société.

L'arabe classique est l'arabe littéral comme elle est définie dans l'annuaire de l'Afrique du nord, 1962 « *La notion exprimé par l'arabe littéral se précise par opposition à l'arabe dialectal. Elle recouvre des appellations de langue savante qui sont restrictives* ». (Khaoula TALEB IBRAHIMI,1997. p25).

KHAOULA qualifie cette dernière ainsi : *La dénomination arabe classique (AC) avec son pendant en arabiya fusha, bien que les deux termes ne coïncident pas. Cette dénomination concorde bien avec la conception de cette langue surnommée,*

surévaluée, d'essence divine, modèle de la littérature classique et moderne » (Khaoula TALEB IBRAHIMI, Ibid. p25.)

I.2-Tamazight : La langue des autochtones

Le Berbère ou le tamazight couvre une immense aire géographique où elle se trouve dans des zones refuges, surtout rurales et montagneuses. Par ailleurs, on peut la considérer comme la langue autochtone du Nord de l'Afrique.

Cette langue désormais officielle a connu plusieurs changements dans son statut. Souvent seconde après la langue arabe, elle a pu résister grâce à un combat identitaire qui a pu la maintenir et la propulser jusqu'à l'université où elle peut désormais se constituer à travers des chercheurs spécialisés dans cette même langue.

Le nombre de berbérophone est difficile à évaluer en l'absence de recensements linguistiques fiables et de la situation sociolinguistique. On peut cependant estimer les berbérophones à : 25 à 30 % de la population algériennes.

En Algérie cette langue se présente sous forme de plusieurs dialectes qui sont :

Le kabyle : – taqbaylit – est le principal dialecte berbère d'Algérie qui est langue maternelle des habitants de la Kabylie : Tizi ouzou, Bejaia, Bouira, Boumerdès, une partie dans la wilaya de Sétif et une partie dans la wilaya de Bordj-bouaréridj

Le chleuh : -tachelhit- c'est une variété du Berbère, c'est la langue maternelle des habitants de Aït Bu Saïd (Beni Bousaïd), un âarch berbère de 13 000 habitants situé au mont Asfour dans la wilaya de Tlemcen, à Bousemghoune, et Assla des villages situés dans la région d'Elbayadh ainsi qu'à Aït Snus, une commune de la wilaya de Tlemcen.

Le Chaoui ; -thachawith- c'est la langue maternelle des habitants des aures

Le mozabite :-thamzabith- c'est la langue maternelle de la grande majorité des habitants de Ghardaïa

Le targui :-thatergith- c'est la langue maternelle des habitants de la wilaya de Tamanrasset, Illizi et le Hoggar en général.

La langue tamazight est devenue « langue nationale » en Algérie en 2002 (à côté de l'arabe, seule langue « nationale et officielle »), et cela grâce aux événements qui ont

survenu en Kabylie, principalement dans les années 80 où la cause c'était la reconnaissance de tamazight comme langue officielle.

Autrefois, c'était TIFINEGH¹. Mais grâce aux recherches linguistiques pour faciliter son enseignement/apprentissage, la communauté universitaire a opté pour les lettres latines.

I.3- Le français

L'Algérie est un pays francophone du fait de son passé colonial (1830-1962). Ce qui constitue un héritage important de la langue française, cette langue a façonné l'esprit des algériens même après l'indépendance du pays.

Durant la période de (1922-1962), le français représentait une clé pour accéder à certains postes dans l'administration. A cette époque, le français était enseigné aux Algériens en tant que langue maternelle, avec la même pédagogie et méthodologie ainsi que les mêmes moyens que celle de France.

Le français est promulgué au rang des langues étrangères bien que l'Algérie est le deuxième pays francophonie mais elle ne reconnaît pas la langue française comme une langue officielle.

II. La politique linguistique en Algérie

Les expressions « politique linguistique », « aménagement linguistique » et « planification linguistique » désignent toute la même chose. Elles signifient une stratégie de gestion des langues en coprésence dans un pays. Selon J.L.CALVET, une politique linguistique est l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie. En ce sens n'importe quel groupe peut élaborer une politique linguistique.

Pour le linguiste BOYER, « *l'expression politique linguistique est souvent employée en relation avec celle de planification linguistique: tantôt elles sont considérées comme des variantes d'une même désignation, tantôt elles permettent de distinguer deux niveaux de l'action du politique sur la/les langue(s) en usage*

¹ Tifinagh : c'est l'alphabet des différentes langues berbère depuis le III^{ème} siècle à nos jours constituer de symbole magico-religieux .

d'une société donnée. La planification linguistique est alors un passage à l'acte juridique, la concrétisation sur le plan des institutions (étatique, régionales, voire internationales) de considération de choix de perspectives qui sont ceux d'une politique linguistique » (BOYER, 1996 ,204-207)

Il est donc question de lois et structures régissant les pratiques linguistiques en rapport aux statuts affectés à chacune. C'est le lien entre la pratique législative et politique avec le paysage linguistique.

En Algérie, la politique linguistique se traduit par deux grands aspects essentiels. D'une part, une politique de l'arabisation qui vise à généraliser l'arabe scolaire au détriment de toutes les autres langues existantes, et d'une autre part, la tentative d'évitement du phénomène de la francophonie.

II.1-L'arabisation

Après l'indépendance de l'Algérie, les dirigeants politiques algériens systématiquement issus du front de libération nationale continuent à opposer L'Algérie et la France sous l'influence des ulémas. Il en ressort ainsi une réelle volonté d'installer la langue arabe dite la langue de l'islam comme principale langue en Algérie. Cette décision purement politique voire idéologique est appliquée sans aucune prise en considération des différentes cultures et ethnies en co-présence. L'Algérie est voulue monolingue et nulle autre langue n'est reconnue. Tamazight et l'arabe algérien ne jouissent d'aucun statut malgré le fait qu'elles constituent des langues pratiquées à l'échelle nationale. La volonté d'installer la langue arabe classique comme langue officielle et unique s'accompagne d'une volonté de reniement des autres langues présentes depuis des siècles. Même la langue française héritée du colonisateur ne peut être reniée après plus d'un siècle de présence sur le territoire algérien.

BENRABAH considère les décideurs de l'arabisation comme étant des acteurs du crime commis envers les Algériens. Ainsi écrit-il : « *La responsabilité des hommes compte beaucoup dans le drame algérien actuel [...] dans une oligarchie, les hommes du pouvoir jouent un grand rôle, mais en Algérie, peut-être plus encore qu'ailleurs...Ces hommes devenus maîtres d'un pouvoir sans partage vont abuser de*

leur position. Leur rôle néfaste n'est nulle part apparent que dans la politique d'arabisation. » (BENRBAH Mohamed, op.cit., p. 87).

Ainsi les dirigeants politiques algériens depuis Ben Bella² jusqu'à Chadli³ ont cherché à satisfaire une volonté idéologique au détriment d'une situation sociolinguistique réelle. Ceci se traduit par des lois aveuglément instaurées et qui ne peuvent en aucun cas être satisfaites vu la complexité du paysage linguistique au sein de la société algérienne.

Depuis la destitution de Chadli l'arabisation reste un projet en suspens, surtout que la campagne anti-arabisation l'avait étroitement lié au problème du fondamentalisme et du terrorisme.

II.2-La francophonie

Parler de la francophonie c'est parler de la pratique de la langue française en dehors du territoire de la France ou c'est aussi parler de l'adhésion à l'organisation internationale de la francophonie. Dans le cas de l'Algérie, seul pays du Maghreb ne faisant pas partie de l'organisation de la francophonie, nous parlons essentiellement de la pratique de cette langue à l'ère de l'Algérie indépendante. En effet, nombreux ceux qui pensaient que la pratique du français en Algérie va s'éclipser après la libération du pays en 1962. Mais cela n'a pas eu lieu car le flambeau littéraire de la génération de Feraoun, Maameri, Kateb et autres est apparu. Hélas, ceci n'a pas eu lieu. L'Algérie continuera à réapproprier la langue française comme dans tous les pays où la colonisation française a eu lieu.

C'est à cette situation que HAGEGE C. se réfère pour affirmer que le français est une langue qui requiert une importance cruciale dans les pays anciennement colonisés, il souligne que :

« La plupart d'entre eux avait ourtant combattu la France coloniale, avec les armes mêmes que leur avait données les écoles de la France, c'est-à-dire sa langue et sa culture. Mais une fois que la France qui n'avait plus les moyens d'avoir un empire

² Benbella est un ancien président algérien.

³ Chadli aussi est un ancien président de la république algérienne.

colonial, a négocié l'indépendance de ces pays, leurs élites sont restées non seulement des passionnées de la France et de sa culture, mais sont également devenues demandeuses de langue française.» (HAGEGE C .consulté le 25/05/2018).

C'est ce qui est affirmé judicieusement par KATEB Y. « *c'est en français que nous proclamons notre appartenance à la communauté algérienne* ».

Plus de cinquante ans après l'indépendance, la langue française demeure inaliénable pour le peuple algérien Si l'ancrage francophone est encore si fort, c'est aussi grâce à l'émigration, beaucoup de familles de l'Algérie ont des parents en France, et souvent, même, des parents de nationalité française. « *Le français est extrêmement répandu : avec près de 16 millions de locuteurs (47 % de la population), l'Algérie est le deuxième plus grand pays francophone au monde après la France* »

Pour souligner le caractère ambigu qu'entretient l'Algérie avec la langue française nous convoquons ces termes de D. CAUBET :

« *Le français en tant que langue de l'ancien colonisateur a un statut ambigu ; d'une part, il attire le mépris officiel (il est officiellement considéré comme une langue étrangère au même titre que l'anglais), mais d'autre part, il est synonyme de réussite et d'accès à la culture et au modernisme* » (CAUBET D. décembre 1998, P.122.)

II.3-Les langues dans le domaine administratif

Le système administratif en Algérie est souvent calqué sur celui de la France. Ceci se comprend puisque l'Algérie devait adopter un système et une façon de gérer au lendemain de son indépendance. Ainsi, il était plus évident et moins risqué de maintenir le système administratif colonial et de le remanier au fur et à mesure que l'Algérie acquiert son propre système de fonctionnement. Il en va de même pour l'usage du français malgré la tentative de son éradication dès le lendemain de l'indépendance, il s'avère son usage inévitable d'où le langage binaire de l'administration en Algérie qui se traduit par l'usage des deux langues le français et l'arabe dans tous les formulaires et documents administratifs. Maîtriser la langue

française s'avère inéluctable pour le fonctionnaire de l'état comme du privé puisqu'elle constitue sa langue de travail. Comme le constate le linguiste Moatassime:

« Il apparaît à tous les niveaux, non seulement dans les administrations publiques ou privées, mais aussi dans la correspondance administrative, les imprimés, les procès verbaux, les quittances de loyer, d'eau, d'électricité, les opérations bancaire...le dualisme administratif semble toutefois plus accentué en Algérie qu'en Tunisie ou au Maroc. » (Moatassime, 1992).

De son côté Billiez rajoute : *« Plus une langue est légitimée et familière parce que les sujets ont été à son contact selon diverses modalités, plus on l'estime proche. »* Cette règle s'applique également sur le français dans les universités algériennes où elle représente la langue de l'administration comme aussi la langue de l'enseignement.

Le dernier texte de loi de ce début de la décennie 1970 est l'ordonnance du 20 janvier 1971 portant extension de l'obligation pour les fonctionnaires de connaître la langue arabe. Ce texte qui complète l'arrêté du 12 février 1970 stipulait que désormais il était obligatoire pour tous les fonctionnaires, quel que soit leur degré de responsabilité, de maîtriser l'ensemble des compétences inhérentes à la langue arabe, soit-elles orales ou écrites, afin de décrypter et d'élaborer tous types de messages professionnels en contexte administratif, ainsi que La loi n° 91-05 du 16 janvier 1991 portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe est sans précédent depuis l'indépendance de l'Algérie.

Conclusion

L'Algérie possède une grande diversité linguistique et identitaire ce qui n'est pas facile de gérer entre la politique de l'arabisation et le phénomène de la francophonie.

La reconnaissance de la langue tamazight comme une langue nationale et officielle doit être enseigné au niveau national et avec une obligation afin de garder cette langue identitaire.

La nécessité de la revalorisation de la langue française et lui donner une place importante dans tous les secteurs et surtout le secteur éducatif afin de garder la

Chapitre I : Le paysage linguistique algérien : Quelle langue pour quel statut ?

diversité des langues en Algérie et tirer profit de la richesse linguistique pour les futurs générations.

Chapitre II : Questions de méthode et analyse des résultats

Chapitre II : Questions de méthode et analyse des résultats

I. Questions de méthode

I.1-Le Questionnaire

Le questionnaire est conçu comme instrument de mesure et devra être standardisé, c'est-à-dire qu'il placera tous les sujets dans la même situation pour permettre des comparaisons entre les groupes. Le questionnaire devra correspondre au besoin de l'enquête.

Le questionnaire est composé de 12 questions partagées en trois parties principales: la première partie est consacrée à l'identification du public cible (les personnes administratives).

C'est une sorte d'introduction au questionnaire qui s'avère nécessaire puis elle détermine le profil de l'informateur avec des faits objectifs. Ce sont des données sur les variables socioprofessionnelles qui sont des questions sur l'âge, le sexe, niveau d'étude, langue maternelle, lieu d'habitation et la fonction. Ses variables sociales ou indépendantes sont appelées également facteurs extra linguistiques.

Pour ce qui concerne l'axe des langues en usage du questionnaire, il comporte une série de questions fermées et quelques unes semi-fermées et des questions ouvertes, des réponses aux questions sont proposées et d'autres ont une ouverture à la fin laissant la latitude à l'administrateur de répondre à sa guise dans un petit commentaire.

L'axe des représentations qui représente la troisième partie, qui est la dernière, nous permettra de récolter un certain nombre d'opinions et de jugements sur les langues, sur la langue française, la politique linguistique, les raisons de l'usage/dominance de telle ou telle langue.

Respectant le principe d'aller du général au particulier, nous avons commencé par des questions relatives à l'environnement linguistique du sujet ; langue maternelle, langue de communication, langue de travail et la maîtrise de la langue française.

Les réponses à ces questions vont nous permettre de comprendre la formation de base de chaque sujet pour pouvoir par la suite le situer.

Chapitre II : Questions de méthode et analyse des résultats

I.2- L'enquête

Toute recherche, toute analyse de situation se fait à l'aide d'une ou plusieurs méthodes, Il s'agit pour nous d'une méthode bien précise qui est « l'enquête ». Il est difficile de définir l'enquête en général car celle-ci ne se limite pas à un seul type en sa pratique exige le recours à différents techniques (entretien, questionnaire, analyse de contenu, analyse statistique...). C'est une interrogation sur une situation sociale dans le but de généralisation.

R.GHIGLIONE ne considère que l'enquête consiste à « *interroger un certain nombre d'individus en vue d'une généralisation* » (Ghiglione R. et Matalon B.1998). GHIGLIONE insiste sur trois données qui sont « interroger », « individus » et « généralisation » qui renvoient respectivement à l'outil utilisé, au concept de l'échantillon et à l'idée représentativité de l'échantillon retenu

F DE SINGLY définit l'enquête « *comme un instrument de connaissance du social (...) elle contribue à la naissance de l'objet de la recherche, à la mise en œuvre de sa description rigoureuse et objective, à l'élaboration des schémas explicatifs* » (Singly (de) François, 2012.). Elle consiste à soumettre des hypothèses, à recueillir des informations et des réponses et à susciter un ensemble de discours.

Nous voyons donc qu'une enquête nécessite une conception totale et définitive avant sa réalisation pratique. Étant un moyen de recherche, l'enquête prend un aspect technique propre aux sciences humaines. Elle consiste à faire une quête d'informations écrites (le questionnaire, les traces documentaire...) ou orales (les entretiens, Les interviews...).

L'enquête passe par trois étapes : l'observation, l'analyse et l'explication, ce qui lui donne une certaine rigueur pour qu'elle soit un outil considérable pour tout recherche en science sociales.

Quelle que soient les raisons ayant poussé un chercheur à réaliser une enquête, la première démarche scientifique consiste à préciser l'objectif, c'est-à-dire à déterminer le but de l'enquête. En se demandant : « *Quelle information dois-je obtenir? Quelle est la question que je pose, à laquelle je cherche une réponse ?* »

Chapitre II : Questions de méthode et analyse des résultats

C'est l'étape essentielle de l'enquête, celle dont les démarches ultérieures dépendront.

I.3- Notre enquête

Pour la réalisation de ce présent mémoire, nous avons choisi l'enquête comme méthode de travail. Notre enquête a eu lieu à l'université de Bejaia et celle de Mila, dans les deux départements (anglais et économie). Dans le but faire une étude comparative des usages linguistiques du personnel administratif des universités Algériennes, nous avons posé douze questions ouvertes, semi-fermées et fermées aux usagers pour s'enquérir des différentes représentations de la langue française à travers deux échantillons d'administrateurs au sein des deux universités.

Notre enquête a commencé à partir de la fin de février elle a duré 15 jour, on a distribué 25 questionnaire dans chaque université où on a été voir les personnels de chaque faculté. Durant notre enquête, on a rencontré quelque problèmes tels que l'indisponibilité des personnels, manque de la maîtrise de la langue française et beaucoup de personnel qui non pas répondu aux questions ouverte.

I.3.1- L'université de Bejaia

L'université de Bejaia est considérée actuellement comme l'une des plus grandes universités en Algérie. Elle comporte sept facultés où l'on peut poursuivre ses études dans toutes les filières. Avec plus de quarante mille étudiants, cette université occupe une place très importante dans la ville de Bejaia. Cette dernière est quasiment une ville où l'on retrouve une population kabylophone et francophone.

I.3.2- L'université de Mila

C'est une récente université fondée en 2008. Elle est considérée comme un centre universitaire où l'on retrouve trois facultés, lettres et langues, sciences et technologies et science éco-commerciales gestion.

Chapitre II : Questions de méthode et analyse des résultats

II.1- Les résultats de l'échantillon de Mila

➤ Axe 01 : variables retenues

Notre recherche représente l'usage des langues des personnels administratifs cas de l'université de Mila et Bejaia. On a choisis trois variables qui semblent très intéressantes pour notre analyse des représentations : Age, sexe, niveau d'instruction.

II.1.1- Le sexe

Le publique est un ensemble hétérogène d'administrateurs au sein de l'université de Mila, il est constitué de 26 administrateurs dont 17 femmes soit (65%) et de 09 hommes (35%). Comme nous pouvons le remarquer sur la représentation graphique et le tableau numéro 01, le classement entre les deux sexes est différent. Le sexe féminin domine largement le sexe masculin. Par ailleurs, on constate que la langue arabe est la langue maternelle de l'ensemble des enquêtés. En ce qui concerne la langue avec c'elle qu'ils ont préparaient leurs diplômes, on remarque que pour la plus part c'est avec la langue arabe avec un taux de 46%, suivi par la langue française qui est de 27%, puis anglais avec 15%

Tableau 1: La variable sexe de l'échantillon de Mila

	Féminin	Masculin
Nombre	17	9
Pourcentage	65%	35%

Représentation graphique 01

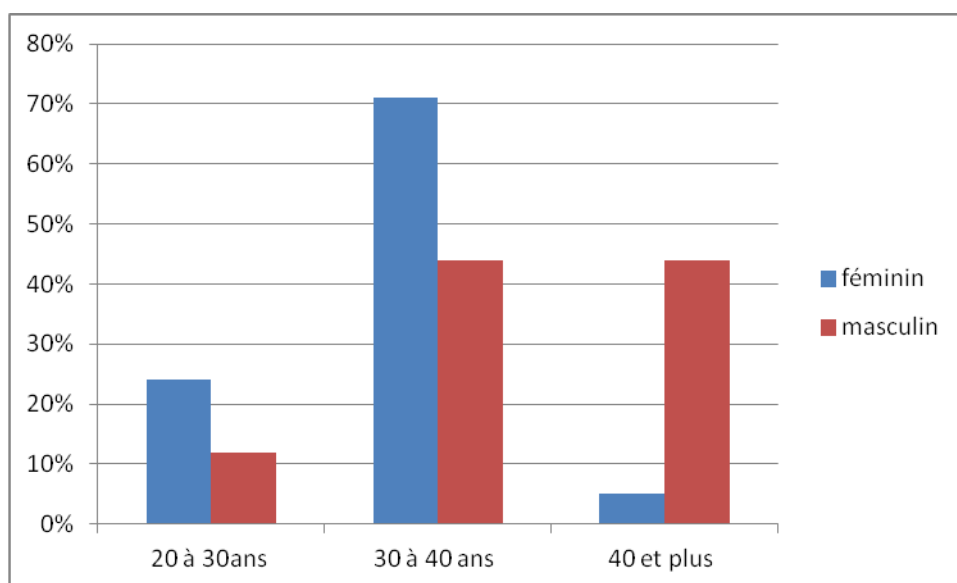


II.1.2- L'âge des enquêtés

Le tableau 02 représente l'âge de nos enquêtés du sexe féminin et du sexe masculin

Age	20 à 30 ans	30 à 40 ans	40 et plus
Féminin	4	12	1
Taux	24%	71%	5%
Masculin	1	4	4
Taux	12%	44%	44%

Représentation graphique 02



D'après le graphe 02 nous constatons que la variable d'âge est loin d'être homogène : l'âge de la majorité des femmes varie entre 30 ans et 40ans, et pour les hommes varie entre 40ans et plus.

II.1.3- Le niveau d'instruction

Tableau 03: cette variable est relative à un niveau d'étude

Instruction	Instruit	Non instruit
Nombre	26	0
Pourcentage	100%	0%

Comme nous pouvons constater à travers le tableau 3, les administrateurs de l'université de Mila sont tous instruits.

Chapitre II : Questions de méthode et analyse des résultats

➤ Axe 02 : Usage des langues

II.1.4- Le nombre de langues parlées par les enquêtés

Tableau 04 : Langues parlées

Nombre de langues	1 langue	2 langues	3 langues	4 langues
Nombre de langue par personne	2	14	8	2
Taux	8%	54%	30%	8%

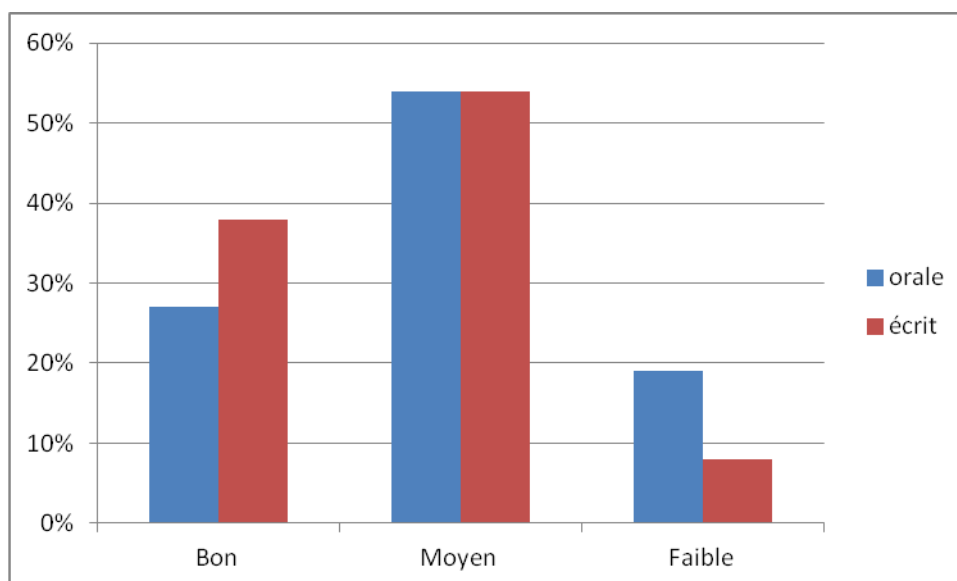
Selon le tableau synthétique 04, nous pouvons constater que la plupart des enquêtés parlent deux langues (54%) qui sont l'arabe et le français sauf 2 personnes qui parlent arabe et anglais et (30%) qui parlent 3 langues qui sont le français, arabe et anglais, suivi de (8%) qui parle une langue qui est l'arabe et (8%) qui parlent 4 langues plus les précédentes on ajoute le berbère et l'espagnol.

II.1.5- Le niveau de maîtrise du français

Tableau 05 : Niveau de la maîtrise du français

Niveau de maîtrise	Bon	Moyen	Faible
Orale	7	14	5
Pourcentage	27%	54%	19%
Écrit	10	14	2
Pourcentage	38%	54%	8%

Chapitre II : Questions de méthode et analyse des résultats

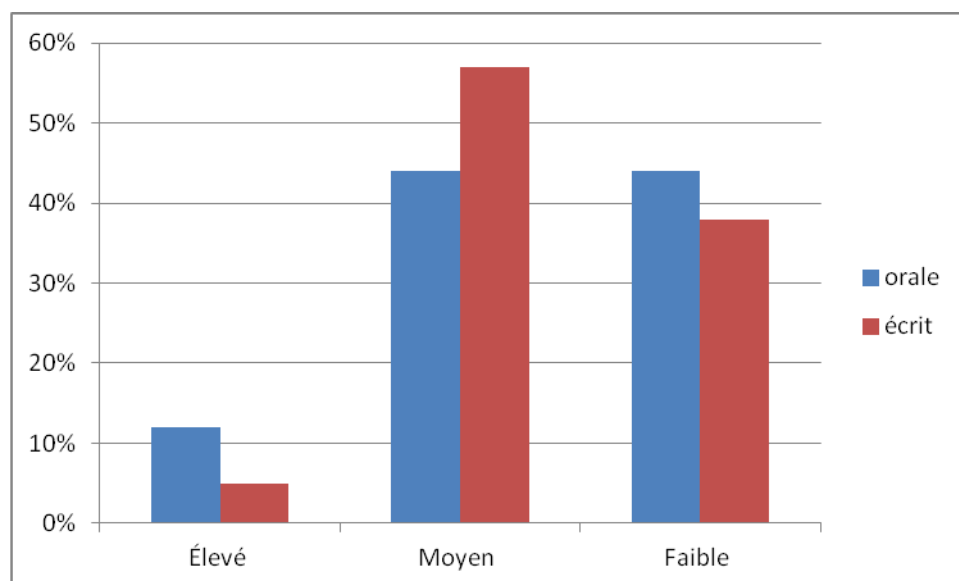


Les administrateurs de l'université de Mila sont de moyen niveau à l'oral et à l'écrit à un taux de (54%) suivi d'un niveau bon à l'écrit (38%) et de (27%) en oral puis avec un niveau faible de (19%) à l'oral et (8%) à l'écrit.

II-1.6- L'usage de la langue française au sein de l'université de Mila

Tableau 07: cette variable est relative à l'usage de la langue française.

Niveau de maîtrise	Élevé	Moyen	Faible
Orale	2	8	8
Pourcentage	12%	44%	44%
Écrit	1	12	8
Pourcentage	5%	57%	38%



Les données du tableau nous permettent de dire que plus que la moitié utilise le français avec un taux de (57%) à l'écrit et un pourcentage de (38%) faible, suivi de (5%) de taux élevé. Le taux de l'usage de la langue française à l'oral est le même pour le moyen et le faible avec (44%) et suivi de (12%) pour le taux élevé.

II.1.7- La langue de communication entre collègues

Tableau 08 : La langue de communication entre les collègues

	Berbère	Arabe	français	Autre
subalternes	0	21	5	0
Homologues	0	19	7	0
Supérieur hiérarchique	0	15	11	0

Selon ce tableau, le personnel d'administration de l'université de Mila utilise le français et l'arabe. On remarque que 21 enquêtés qui parlent arabe avec leurs subalternes et 5 d'autre qui parlent français suivi par 19 personnes qui parlent arabe avec leurs homologues et 7 autres qui parlent français. En ce qui concerne les supérieures hiérarchique, on constate que 15 personnes utilisent l'arabe et 11 autres utilisent le français.

Chapitre II : Questions de méthode et analyse des résultats

La langue de communication entre les personnels et les étudiants est majoritairement l'arabe avec un taux de 65% et un taux de 35% qui communiquent avec le français et l'arabe.

II.1.8- La langue de rédaction des documents de travail

Tableau 09: La langue de rédaction des documents

	Berbère	Arabe	Français	Autre
Nombre	0	21	17	1
Taux	0%	80%	65%	4%

La langue de rédaction des documents de travail est l'arabe avec un taux de (80%) suivi par le français avec (65%) et par (4%) pour d'autre langue que le français, arabe, berbère.

Par ailleurs 12 enquêtés équivalents de (45%) utilisent le français et l'arabe en parallèle et (4%) utilisent le français et une autre langue.

II.1.9- Les langues utilisées dans les écrits professionnels

Tableau 10 : Langues des écrits professionnels.

	Berbère	Arabe	Français	Autre
Nombre	0	17	11	1
Taux	0%	65%	42%	4%

La plupart des écrits professionnels sont rédigés en arabe avec un taux de (65%) et de (42%) par la langue française et une minorité des écrits (4%) sont rédigés dans d'autres langues. Par ailleurs, 3 enquêtés rédigent en parallèle en français et en arabe.

➤ **Axe 03 : Représentations des enseignants à l'égard du français**

II.1.10- La nécessité de la langue française au travail

Tableau 06 : La nécessité de la langue française.

	Oui	Non
Nombre	19	7
Pourcentage	73%	27%

La majorité des enquêtés ont répondu avec un oui pour la nécessité de la langue française au travail.

II.1.11- L'opinion sur le fait que le français soit la première langue de communication à l'université de Mila

Tableau 11 : L'opinion de personnel administratif.

	Pour	Contre
Nombre	10	16
Pourcentage	38%	62%

La majorité des enquêtés sont contre que le français soit la première langue de communication avec un taux de (62%) et un taux de (38%) qui sont pour.

II.1.12- Les avis des personnels d'administration sur l'occupation importante de la langue française au sein de l'administration universitaire

53% des enquêtés n'ont pas répondu à cette questions à cause du manque de niveau de maîtrise de la langue française.

Par ailleurs (47%) ont répondu par différente avis, et les idées les plus répétitives sur ce point est que le français est la langue du colonisateur. Elle est également une langue de recherche professionnelle.

Chapitre II : Questions de méthode et analyse des résultats

D'autres opinions sont : le français est une langue de travail, une langue imposée par l'administration.

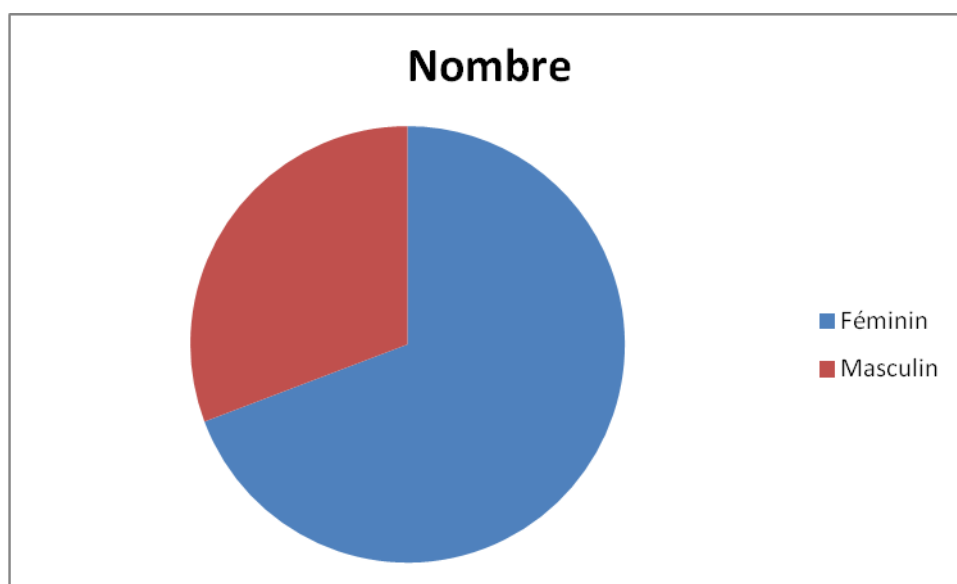
II.2- Les résultats de l'échantillon de Bejaia

➤ Axe 01 : variables retenus

II.2.1- La variable sexe

	Féminin	Masculin
Nombre	18	8
Pourcentage	69%	31%

Tableau 12: représente le sexe des enquêtés de l'échantillon de Bejaia



Représentation graphique 5

Le public est un ensemble hétérogène d'administrateurs au sein de l'université de Bejaia, il est constitué de 26 administrateurs dont 18 (69%) femmes qui sont les plus dominantes par rapport aux hommes 8 (31%).

Par ailleurs, on constate que la langue berbère est la langue maternelle de l'ensemble des enquêtés. En ce qui concerne la langue avec laquelle ils ont préparé

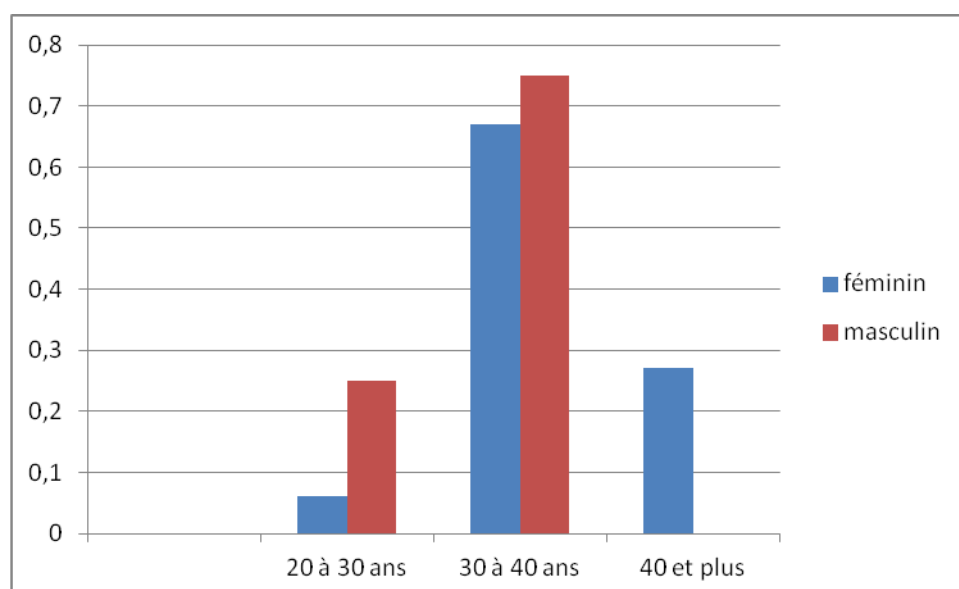
Chapitre II : Questions de méthode et analyse des résultats

leurs diplômes on remarque que la plupart est formée en langue française avec un taux de (85%), suivi par la langue anglaise avec un taux de (11%), puis arabe avec (4%).

II.2.2- L'âge des enquêtés

Tableau 13: L'âge des enquêtés du sexe féminin et masculin

Age	20 à 30 ans	30 à 40 ans	40 et plus
Féminin	1	12	5
Taux	6%	67%	27%
Masculin	2	6	0
Taux	25%	75%	0%



D'après le graphe 02, nous constatons que la variable âge est loin d'être homogène. L'âge de la majorité des femmes et des hommes varie entre 30 ans et 40ans. Pour l'âge de 40ans et plus le taux des hommes est de 0%.

II.2.3-Le niveau d'instruction

Tableau 14: Le niveau d'étude

Instruction	Instruit	Non instruit
Nombre	26	0
Pourcentage	100%	0%

Chapitre II : Questions de méthode et analyse des résultats

Comme nous pouvons constater à travers le tableau 3, les administrateurs de l'université de Bejaia sont tous instruits.

➤ Axe 02 : Usage des langues

II.2.4-Le nombre de langues parlées par les enquêtés

Tableau 15 : Le nombre de langues parlées

Nombre de langues	1 langue	2 langues	3 langues	4 langues
Nombre de langue par personne	0	0	5	21
Taux	0%	0%	19%	81%

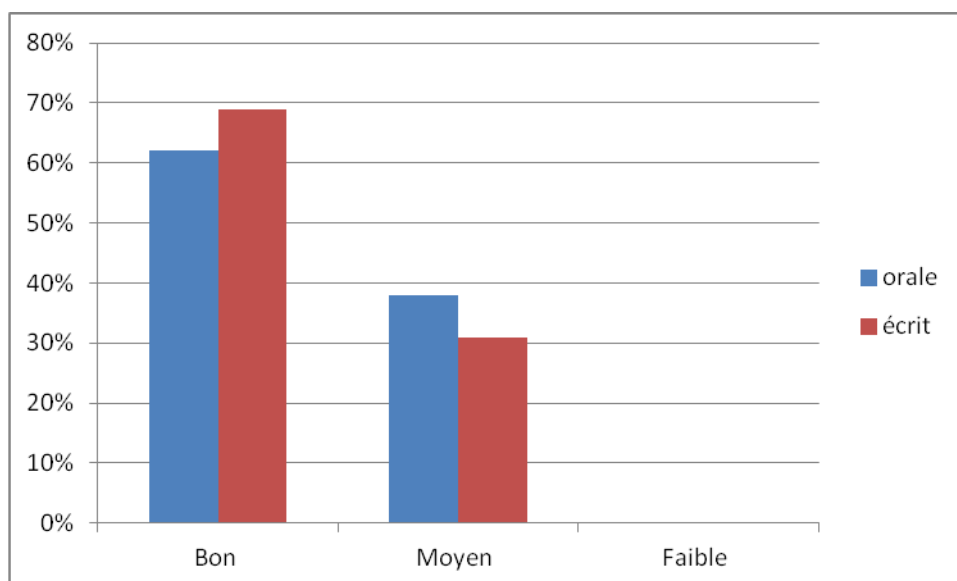
Selon le tableau synthétique 04, nous pouvons constater que la plupart des enquêtés parlent quatre langues (81%) qui sont le berbère, l'arabe, le français et l'anglais suivi par un taux de (19%) qui parlent 3 langue qui sont le berbère, l'arabe et le français.

II.2.5- Le niveau de maitrise du français

Tableau 16 : Niveau de la maitrise

Niveau de maitrise	Bon	Moyen	Faible
Oral	16	10	0
pourcentage	62%	38%	0%
Écrit	18	8	0
Pourcentage	69%	31%	0%

Chapitre II : Questions de méthode et analyse des résultats

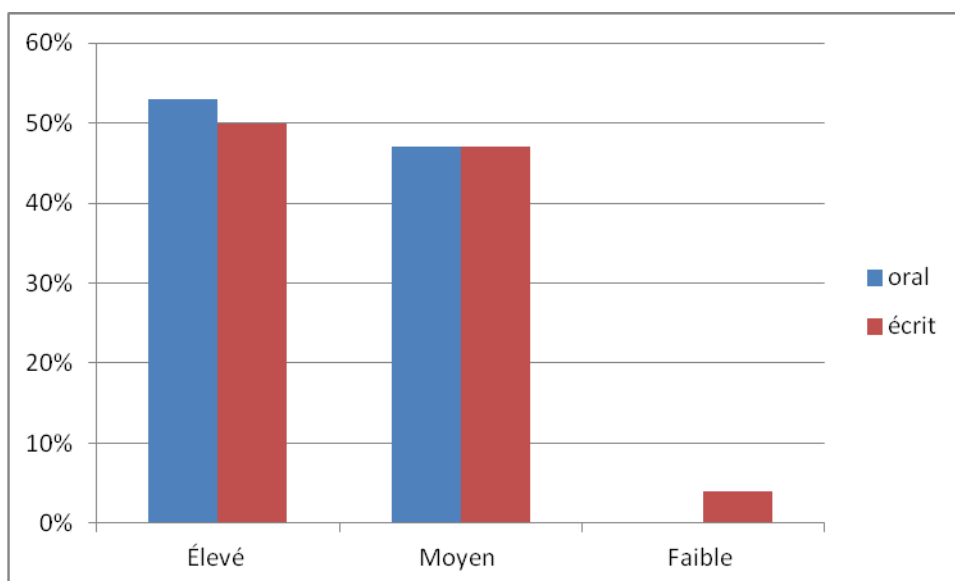


Les administrateurs de l'université de Bejaia ont un bon niveau à l'oral et à l'écrit avec un taux de (62%) à l'orale et (69%) à l'écrit, suivi d'un niveau moyen avec un taux de (38%) à l'oral et de (31%) à l'écrit.

II.2.6- L'usage de la langue française au sein de l'université de Bejaia

Tableau 18: L'usage de la langue française.

Niveau de maîtrise	Élevé	Moyen	Faible
Orale	14	12	0
Pourcentage	53%	47%	0%
Écrit	13	12	1
Pourcentage	50%	47%	4%



Les données de tableau nous permettent de dire que c'est plus que la moitié qui utilise le français avec un taux de (53%) à l'oral et un pourcentage de (50%) à l'écrit, suivi d'un taux de (47%) à l'oral et d'un taux de (47%) à l'écrit. Le taux faible est de (4%) à l'écrit.

II.2.7- La langue de communication entre collègues

Tableau 19 : La langue de communication entre collègues

	Berbère	Arabe	français	Autre
Subalternes	20	5	17	0
Homologues	19	4	21	0
Supérieure hiérarchique	11	2	20	0

Selon le tableau synthétique, le personnel d'administration de l'université de Bejaia n'utilise pas d'autres langues que le français, le berbère et l'arabe.

On remarque que 20 enquêtés qui parlent berbère avec leurs subalternes et 5 d'autre qui parlent arabe suivi par 17 personnes qui parlent français. Puis on trouve 19 avec leurs homologues et 7 d'autres qui parlent français. En ce qui concerne les supérieures hiérarchiques, on constate que 15 personnes qui utilisent l'arabe et 11 d'autres qui utilisent le français.

Chapitre II : Questions de méthode et analyse des résultats

La langue de communication entre les personnels et les étudiants est majoritairement l'arabe avec un taux de 65% et un taux de 35% qui communiquent avec le français et l'arabe.

II.2.8- La langue de rédaction des documents de travail

Tableau 20: La langue de rédaction des documents

	Berbère	Arabe	Français	Autre
Nombre	0	3	26	0
Taux	0%	12%	100%	0%

La langue de rédaction des documents de travail est le français avec un taux de (100%) suivi par l'arabe en parallèle avec quelque enquêtés (12%)

II.2.9- Les langues utilisées dans les écrits professionnels

Tableau 21: Langues des écrits professionnels.

	Berbère	Arabe	Français	Autre
Nombre	0	4	26	1
Taux	0%	15%	100%	4%

La plupart des écrits professionnels sont rédigés en français avec un taux de (100%) et en parallèle pour quelques uns avec un taux de (15%) par la langue arabe et une minorité des écrits (4%) sont rédigés par d'autre langue que le français, arabe et berbère.

➤ Axe 03 : Représentations des enseignants à l'égard du français

II.2.10- La nécessité de la langue française au travail

Tableau 17 : La nécessité de la langue française.

	Oui	Non
Nombre	24	2
Pourcentage	92%	8%

La majorité des enquêtés ont répondu avec un oui pour la nécessité de la langue française au travail avec un taux de (92%) et non avec un taux de (8%).

II.2.11- L'opinion sur le fait que le français soit la première langue de communication à l'université de Bejaia

Tableau 22 : L'opinion de personnel administratif.

	Pour	Contre
Nombre	21	5
Pourcentage	81%	19%

La majorité des enquêtés sont pour que le français soit la première langue de communication avec un taux de (81%) et un taux de (19%) qui sont contre.

II.2.12- Les avis des personnels d'administration sur l'occupation importante de la langue française au sein de l'administration universitaire

13 enquêtés n'ont pas répondu à cette question à cause du manque de temps et 13 autres enquêtés ont répondu par différentes avis qui sont :

- le français est la langue du colonialisme,
- le français est une langue scientifique et pédagogique,
- c'est une langue à la mode et que les parents obligent leurs enfants à l'apprendre,

Chapitre II : Questions de méthode et analyse des résultats

- C'est une langue internationale et elle occupe une place importante en Algérie,
- elle est aussi une langue de technologie, et une langue qui a une place importante des les recherches universitaires.
- Et enfin, d'autres disent que c'est avec le français qu'ils ont étudié, et elle est une langue riche.

II.3. Étude comparative

Après avoir récolté les différents résultats de l'enquête, nous allons procéder dans ce point à l'analyse de ces derniers en comparant les résultats des réponses des enquêtés des deux échantillons. La comparaison va se décliner en trois axes :

II.3.1. Les variables retenues

Comme nous l'avons constaté, les variables du sexe et de l'âge n'ont pas démontré une réelle différence entre l'usage de la langue dans les deux échantillons. Il a été constaté que le sexe féminin domine dans les deux échantillons et que l'âge n'a pas d'influence réelle sur les usages des langues au sein des deux administrations des deux universités en question.

II.3.2 Les langues en usage

Dans cet axe, la différence entre les deux échantillons est palpable. D'un côté, nous avons le personnel de l'université de Mila qui a comme langue maternelle l'arabe et qui est plus ou moins formé dans cette même langue qui a tendance à favoriser la langue arabe dans son usage professionnel même si cette dernière s'accompagne de quelques usages de la langue française. De l'autre côté, nous avons le personnel de l'université de Bejaia qui a comme langue maternelle le kabyle et qui est formé en langue française qui utilise la langue française dans son domaine professionnel.

Nous pouvons donc expliquer cela par tout d'abord l'attachement des individus à leur langue maternelle, ce qui explique l'usage des gens du personnel de Mila de l'arabe dans leur domaine de travail. Pour les gens de Bejaia, leur langue maternelle le kabyle est tellement délaissée qu'elle ne puisse constituer une langue pour l'usage

Chapitre II : Questions de méthode et analyse des résultats

professionnel et de ce fait ont recourt à la langue française comme langue de substitution. Nous pouvons même avancer l'idée d'une certaine résistance vis-à-vis de l'arabe qui ne constitue pas leur langue et qui n'est qu'imposée par les dirigeants.

II.3.3- Les représentations

Pour l'axe des représentations, nous avons constaté que la langue française est considérée comme la langue du colonisateur et que parfois par mépris, certains éléments du personnel de Mila récuse cette dernière et ne la considère pas importante pour l'usage professionnel. Pour le personnel de Bejaia, la langue française se représente comme la langue de la modernité, de la science et de la technologie. Son rapport à cette langue est très significatif. Elle a été pour les aînés la langue de la résistance face au colonisateur et elle demeure pour les nouvelles générations comme une langue acquise et une langue de substitution qui signifie la culture, le savoir et la civilisation.

Conclusion

En résumé, à travers ce chapitre nous avons pu confirmer nos hypothèses de départ et montrer, d'une part, que l'usage linguistique dans l'administration de l'université de Bejaia est dominé par la langue française par contre l'université de Mila est dominé par la langue arabe. Les critères qui président dans le choix linguistique du personnel administratif de ses deux universités sont lié à la maîtrise ainsi qu'aux diplômes obtenus.

Conclusion générale

Conclusion générale

Au terme de notre travail de recherche ayant comme objectif de recherche une étude comparative des usages des langues au sein de l'administration universitaire, le cas des deux universités Bejaia et Mila, nous avons pu déceler une différence palpable entre les deux personnels.

Dans une première partie du mémoire, nous avons tenté de brasser les différentes pistes théoriques inhérentes à la sociolinguistique et spécialement à l'étude des statuts des langues et leurs représentations. Ainsi nous avons tenté de décrire les différents statuts des langues qui se côtoient en Algérie à savoir l'arabe, le kabyle et le français. Dans cette même partie, nous avons essayé de présenter de manière très succincte l'historique de la politique linguistique en Algérie.

Dans la deuxième partie essentiellement pratique, nous avons dans un premier temps explicité la méthode suivie dans ce travail à travers la définition du questionnaire et de l'enquête. Dans un deuxième temps, nous avons mis l'accent sur l'analyse des réponses des enquêtés de chaque échantillon en reprenant les différentes variables prêtes en évidence dans le questionnaire. Cette description s'accompagne à chaque élément de réponse par des tableaux synthétiques pour mieux expliciter les résultats de l'enquête. Le troisième et dernier point a été réservé à l'interprétation des résultats à travers une comparaison des réponses des deux catégories des personnels des deux universités.

Il ressort de notre modeste travail de recherche une réelle distinction dans l'usage de la langue française au sein des deux administrations universitaires. En effet, d'après les résultats quand on a pu obtenir au cours de notre recherche on a constaté que le personnel administratif de l'université de Mila utilise moins la langue française au sein de leur administration. La majorité des administrateurs utilisent l'arabe pour transmettre leurs messages. Par contre, le personnel de l'université de Bejaia préfère utiliser le français dans leurs communications professionnelles.

Le fait que l'arabe constitue la langue maternelle pour le personnel de Mila favorise, de notre point de vue, l'usage de cette dernière dans les échanges professionnels et administratifs. En revanche, pour le cas du personnel de Bejaia, nous

Conclusion générale

avons constaté une réelle préférence au français qui constitue une langue de substitution.

S'agissant des représentations, il a été constaté également que les deux personnels des deux universités ne se représentent pas de la même façon la langue française, ce qui influe nécessairement sur l'usage de cette dernière dans leurs domaines de travail. En effet, pour les administrateurs de Mila, il y a une réelle résistance à l'usage de la langue française qu'ils se représentent toujours comme la langue du colonisateur contrairement aux administrateurs de Bejaia qui pour eux cette langue signifie la modernité et la culture.

Les hypothèses que nous avons provisionnées dans notre introduction générale, sont validées par les réponses obtenues. En effet, les résultats de notre enquête nous ont révélé l'usage linguistique au niveau des deux universités, ainsi que le statut du français est privilégié par rapport aux autres langues au sein de l'université de Bejaia mais ce n'est pas le cas de l'université de Mila. Le choix linguistique est lié aux diplômes obtenus et la langue avec laquelle ils l'ont préparé ainsi que leurs maîtrises et compétences.

Le choix de la sociolinguistique a joué un rôle très important dans notre analyse sur les usages linguistiques au sein de l'administration, d'autre part il nous a permis de mieux préciser de ce qu'on entend par sociétés, mais aussi par langues ! De ce fait, on a conclu de cette recherche de principal but de donner quelques définitions et de préciser des notions de base.

Notre travail a atteint tous ses buts, on a bien choisis les deux régions car elles sont complètement différentes dans l'usage linguistique ce qui nous a permis de ressortir des résultats nouveaux et différents.

Bibliographie

Bibliographie

Les ouvrages

- BAYLON C. 1991. *Sociolinguistique. Société, langue et discours*. Paris : Nathan.
- BENRABEH A. 1999. *Langue et pouvoir en Algérie*, Paris : Segur
- BOYER H. 1996. *Sociolinguistiques. Territoires et objets*. Paris : Delachaux, Lausanne
- Ghiglione R. et Matalon B. 1998. *Les enquêtes sociologiques. Théories et pratique*. Paris : Armand Collin
- Singly (de) F. 2012. *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*. Paris : Armand Colin.

Les articles et les revues

- Badawi A. HelmyIbrahim,A, cité par Khaoula Taleb Ibrahimi. 1997. « *Les Algériens et leurs langues, Eléments pour une approche sociolinguistique de la société Algérienne* ». Alger : Elhikma.
- Billiez J. 1997. « *Langues de soi, langues voisines : représentations entrecroisées* », Etudes de Linguistique Appliquée 104 : Comprendre les langues voisines, pp 401-410
- CAUBET D. décembre 1998. *Alternance de codes au Maghreb, pourquoi le français est-il arabisé ?* In plurilinguisme, alternance des langues et apprentissage en contextes plurilingues, n°14 , P.122.
- Moatassime A. 1992. « *arabisation et langue française au Maghreb* », « Tiers Monde ». Paris : PUF.

Bibliographie

- TALEB IBRAHIMI K. 1962. « *Le Programme de Tripoli* » du FLN in Annuaire de l'Afrique du Nord, Cité dans « *Les Algériens et leurs langues ; éléments pour une Approche sociolinguistique de la société Algérienne* ». Alger : Elhikma.

Mémoire

- GUIDADOU M. 2013. *Le recours à la langue arabe dans l'apprentissage de l'écrit en FLE les causes et les conséquences cas des élèves de la 3^{ème} année moyenne à Sidi Khaled*, Mémoire de Master didactique des langues et des cultures, université de Biskra

Sitographie

- HAGEGE C. consulté le 25/05/2018. *Une autre manière de concevoir et de dire le monde*, entretien sur TV5: http://www.diplomatie.gouv.fr/label_france/FRANCE/INDEX/i26.htm,

Tables des matières

Tables des matières

Introduction générale.....	05
Chapitre I : Le paysage linguistique algérien : Quelle langue pour quel statut	
I. Le statut des langues en Algérie.....	9
I.1 La langue arabe : Un héritage historique et religieux.....	9
I.1.1- L'Arabe algérien.....	9
I.1.2- L'arabe classique.....	10
I.2- Tamazight : La langue des autochtones.....	11
I.3- Le français	12
II. La politique linguistique.....	12
II.1- L'arabisation.....	13
II.2- La francophonie.....	14
II.3- Les langues dans le domaine administratif.....	15
Chapitre II : Questions de méthode et analyse des résultats	
I. Questions de méthode.....	19
I.1-Le Questionnaire.....	19
I.2- L'enquête.....	20
I.3- Notre enquête.....	21
I.3.1- L'université de Bejaia.....	21
I.3.2- L'université de Mila.....	21
II. Analyse et interprétation des résultats.....	22
II.1- Les résultats de l'échantillon de Mila.....	22
II.1.1- Le sexe.....	22
II.1.2. L'âge des enquêtées.....	23
II.1.3. Le niveau d'instruction.....	24
Axe 02 : Usage des langues.....	25
II.1.4. Le nombre de langues parlées par les enquêtés.....	25
II.1.5. Le niveau de maîtrise du français.....	25
II.1.6. L'usage de la langue française au sein de l'université de Mila.....	26
II.1.7. La langue de communication entre collègues.....	27

II.1.8. La langue de rédaction des documents de travail.....	28
II.1.9. Les langues utilisées dans les écrits professionnels.....	28
Axe 02 : Représentations des enseignants à l'égard du français.....	29
II.1.10. La nécessité de la langue française au travail.....	29
II.1.11. L'opinion sur le fait que le français soit la première langue de communication à l'université de Mila.....	29
II.1.12. Les avis des personnels d'administration sur l'occupation importante de la langue française au sein de l'administration universitaire.....	29
II.2- Les résultats de l'échantillon de Bejaia.....	30
Axe 01 : variables retenues	30
II.2.1.La variable du sexe des enquêtés.....	30
II.2.2.L'âge des enquêtés.....	31
II.2.3Le niveau d'instruction.....	31
Axe 02 : usage des langues.....	32
II.2.4.Le nombre de langues parlées par les enquêtés.....	32
II.2.5.Le niveau de maîtrise du français.....	32
II.2.6.L'usage de la langue française au sein de l'université de Bejaia.....	33
II.2.7.La langue de communication entre collègues.....	34
II.2.8.La langue de rédaction des documents de travail.....	35
II.2.9.Les langues utilisées dans les écrits professionnels.....	35
Axe 03 : Représentations des enseignants à l'égard du français.....	36
II.2.10.La nécessité de la langue française au travail.....	36
II.2.11.L'opinion sur le fait que le français soit la première langue de communication à l'université de Bejaia.....	36
II.2.12.Les avis des personnels d'administration sur l'occupation importante de la langue française au sein de l'administration universitaire.....	36

II.3- Étude comparative	37
II.3.1- Les variables retenues.....	37
II.3.2-Les langues en usage.....	37
II.3.3-Les représentations.....	38
Conclusion.....	38
Conclusion générale.....	40
Bibliographie.....	43
Annexes	46

Annexes

Résumé

Ce modeste travail, s'inscrivant dans un cadre sociolinguistique, ayant pour objectif l'apport d'un éclaircissement sur une étude comparative de l'usage des langues au sein de l'administration : le cas des universités de Bejaia et Mila.

Dans la première partie, nous avons tenté de brasser les différentes pistes théoriques inhérentes à la sociolinguistique, et dans la deuxième partie, nous avons mis l'accent sur l'analyse des réponses des enquêtés de chaque échantillon selon les axes pris en évidence dans le questionnaire, ce qui nous a permis de confirmer nos hypothèses du départ, et répondre ainsi à notre problématique.

Nous avons pu confirmer une réelle distinction dans les usages des langues au sein des deux administrations universitaires : le personnel administratif de l'université de Mila utilise moins la langue française, par contre le personnel de l'université de Bejaia préfère utiliser le français dans leurs communications professionnelles.

Mots-clés : usage, langue, université, Mila, Bejaia, administration, français.